

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 Mars 2018

KTND	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017	Au 31/03/2018	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	66 038	297 964	82 595	25,07%	16 557
Intérêts	42 279	188 166	52 968	25,28%	10 689
Commissions en produits	11 982	51 380	13 279	10,82%	1 297
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	11 777	58 418	16 348	38,81%	4 571
2- Charges d'exploitation bancaire	22 146	97 628	28 926	30,62%	6 780
Intérêts encourus et charges assimilées	21 011	92 772	27 419	30,50%	6 408
Commissions encourues	1 135	4 856	1 507	32,78%	372
3- Produit Net Bancaire	43 892	200 336	53 669	22,28%	9 777
4- Autres produits d'exploitation	775	3 349	720	-7,10%	-55
5-Charges opératoires, dont :	30 135	125 698	35 148	16,64%	5 013
Frais de personnel	20 341	84 494	22 854	12,35%	2 513
Charges générales d'exploitation	7 876	32 970	10 348	31,39%	2 472
6- Structure du portefeuille	453 120	503 256	491 757	8,53%	38 637
Portefeuille titres commercial	31 056	794	2 694	-91,33%	-28 362
Portefeuille Titres d'investissement	422 064	502 462	489 063	15,87%	66 999
7-Encours des crédits à la clientèle	2 522 281	2 753 222	2 845 818	12,83%	323 537
8- Encours de dépôts, dont :	2 168 855	2 449 052	2 409 458	11,09%	240 603
Dépôts à vue	1 206 315	1 470 746	1 396 101	15,73%	189 786
Dépôts d'épargne	609 103	640 484	672 123	10,35%	63 020
9- Emprunts et ressources spéciales	289 359	309 500	325 822	12,60%	36 463
10- Capitaux propres	308 375	326 223	337 372	9,40%	28 997

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2018

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 323 MTND pour atteindre 2 846 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 12,83 % par rapport au 31/03/2017.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 11,09% par rapport au 31/03/2017, avec un encours de 2 409 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 83 MTND, soit +25,07% d'évolution par rapport au 31/03/2017.

Les charges d'exploitation ont atteint 29 MTND, soit une progression de 30,62% comparativement à la même période 2017.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2018 est de 54 MTND en progression de 22,28% par rapport à fin Mars 2017.

Les charges opératoires ont augmenté de 16,64% par rapport à la même période de l'exercice 2017 avec un accroissement des frais de personnel de 12,35%, des charges d'exploitation 31,39% dont une augmentation de 23,31% due à la constitution de la provision au titre de la cotisation du Fonds de Garantie des Dépôts bancaires.

Les capitaux propres au 31/03/2018 sont présentés avant distribution des dividendes.